

Charte du conseil des jeunes de la Ville de Fribourg

Buts :

Le Conseil des Jeunes a pour but :

- De permettre aux jeunes de développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement, de mettre en œuvre leur pouvoir d'action et de décision, et de développer leurs talents et compétences.
- D'offrir aux jeunes un forum pour débattre des questions qui les concernent sur le territoire communal.
- De permettre de réaliser des projets approuvés par l'assemblée plénière.
- De permettre d'acquérir des outils en matière d'organisation et de gestion de projet tout en leur donnant accès au réseau communautaire de la Ville.
- De former les jeunes à la vie citoyenne et de les encourager activement à la participation et à l'engagement politique.
- Favoriser une collaboration active entre les générations.
- Favoriser une meilleure cohésion entre les deux langues officielles de Fribourg afin d'incarner l'identité bilingue de la ville.

Valeurs:

Respect : Le respect est mutuel : tout le monde respecte tout le monde.
Tout ce qui est exprimé et communiqué l'est de manière respectueuse.

Confiance : Chacun·e a la possibilité de s'exprimer.
La sécurité et la confiance sont garanties.

Ouverture : La liberté d'expression, d'opinion et de choix est un droit fondamental.
Le travail se fait sur une base d'écoute, de collaboration et de solidarité.

Pour les respecter, le Conseil des Jeunes s'engage à :

- Garantir un droit de parole à chaque personne ;
- Permettre à chaque personne de s'exprimer dans sa langue (français ou allemand) ;
- Considérer de manière neutre et égale chaque demande ;
- Maintenir un climat de travail sain ;
- Œuvrer activement à la résolution des conflits.

Pour les respecter, chaque membre s'engage à :

- Participer activement à la vie du Conseil ;
- Essayer de trouver des compromis et proposer des solutions ;
- S'exprimer et communiquer de manière respectueuse ;
- Faire preuve d'écoute et de considération face à ce qui est exprimé.